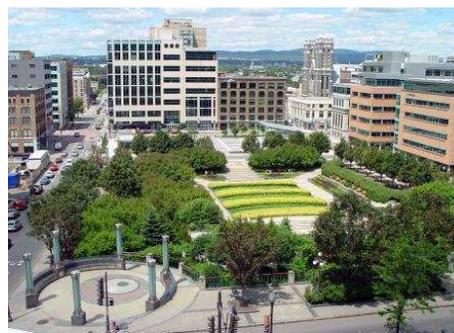


# Rapport de consultation publique

## Vision pour l'aménagement du quartier Saint-Roch – partie Sud

Forum public tenu par le Conseil de quartier de Saint-Roch le  
8 décembre 2014



### Rédigé par :

Marie Lagier, conseillère en consultations publiques

André Martel, conseiller en consultations publiques

**Arrondissement de La Cité-Limoilou**  
**Division des relations avec les citoyens**  
**et du soutien administratif**  
Janvier 2015



**CONSEIL  
DE QUARTIER**  
DE SAINT-ROCH



VILLE DE  
**QUÉBEC**  
Arrondissement de  
**La Cité-Limoilou**

## Table des matières

---

Introduction .....	3
La mise en contexte .....	3
L'information.....	5
Le forum de discussion tenu par le Conseil de quartier de Saint-Roch .....	6
Le rapport de consultation.....	7
Faits saillants de la consultation .....	8
Vision d'avenir .....	9
Ingrédients pour faire de Saint-Roch un quartier idéal .....	9
Résumés des comptes rendus des tables de discussion .....	17
Thème 1 : La qualité du milieu urbain .....	17
Thème 2 : les déplacements .....	21
Thème 3 : Le cadre bâti.....	25
Thème 4 : Les usages .....	28

# Introduction

---

## La mise en contexte

La Ville de Québec entreprend un programme particulier d'urbanisme (PPU), soit une démarche de planification globale pour la portion sud du quartier Saint-Roch. Bien qu'il n'ait pas encore fait l'objet d'une réflexion globale, le secteur visé présente des enjeux particuliers qui méritent d'être abordés plus en détail.

### Le secteur d'intervention

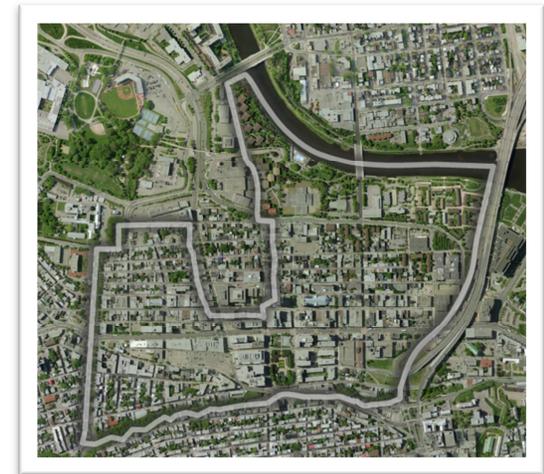
Le secteur d'intervention est borné à l'ouest par le boulevard Langelier, au sud par la falaise, à l'est par l'autoroute Dufferin-Morency, au nord par la rivière et la limite sud du précédent PPU Entrée de ville du quartier Saint-Roch. La portion du quartier comprise dans le PPU de l'entrée de ville Saint-Roch ne fait donc pas partie de la zone d'intervention.

### Les objectifs

Le secteur sud du quartier Saint-Roch recèle des potentiels de consolidation, de mise en valeur et d'aménagement urbain notables. On y trouve encore des terrains à fort potentiel - dont plusieurs utilisés à des fins de stationnement - près de l'autoroute Dufferin, le long de l'axe Charest et entre les rues Sainte-Hélène et Saint-Vallier Est, à l'est de la rue Dorchester. Plusieurs études ponctuelles ont été réalisées par le passé, mais une réflexion reste à faire sur les liens piétonniers et cyclables à valoriser entre la falaise et la rivière Saint-Charles et une stratégie de requalification doit aussi être précisée pour certains sites, dont celui du centre communautaire Saint-Roch, de l'ancienne station d'Hydro-Québec et de l'ancien cinéma Odéon. Enfin, une vision d'ensemble doit être déterminée pour le quartier.

Cet exercice de planification vise à :

- Réunir l'ensemble des planifications ponctuelles en une stratégie d'ensemble.
- Proposer des interventions qui tiennent compte des particularités du milieu et des opportunités d'aménagement et de développement.
- Proposer des lignes directrices en matière d'urbanisme (usages, lotissement, implantation, stationnement, architecture, etc.).



- Cibler les interventions prioritaires et proposer une stratégie selon un horizon à court, moyen et long termes. Ces sous-secteurs connaissent à des degrés divers une perte de vitalité. Voilà pourquoi la planification détaillée se basera sur le développement économique, les déplacements, l'urbanisme et le design urbain.

### La démarche de consultation préalable

La Ville de Québec souhaite mener une consultation avant d'entreprendre une réflexion concrète pour le secteur sud du quartier Saint-Roch. Cette consultation est réalisée avant toute planification d'ensemble formelle, afin de permettre à l'administration de prendre en compte les préoccupations des citoyens au moment d'amorcer ses réflexions.

Les grandes étapes du processus de consultation préalable sont les suivantes :

Lancement public de la démarche	30 octobre 2014
Séances de remue-méninges auprès de groupes-témoins	Novembre 2014
Forum de discussion public tenu par le Conseil de quartier de Saint-Roch	8 décembre 2014
Mise en ligne du rapport de consultation	Fin janvier 2015
Questionnaire en ligne sur la vision d'avenir préliminaire et dépôt de documents écrits	2 au 23 mars 2015
Diffusion des résultats du questionnaire en ligne et diffusion des documents écrits	Avril 2015
Adoption de la vision et des orientations – modification PDAD	Mai 2015



Cette démarche s'inscrit en amont de la phase de consultation plus formelle qui sera tenue en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lorsqu'une proposition de texte et de cadre normatif soutenant la mise en œuvre du PPU seront produits.

## L'information

La population, les commerces, les entreprises, les institutions et les organismes du secteur ont été informés de la tenue du forum public par les moyens suivants :

- Environ 6200 cartons d'invitation ont été distribués à l'ensemble des adresses situées dans le périmètre du secteur visé par le PPU.
- Une invitation a été transmise par courriel au fichier des abonnés du Conseil de quartier de Saint-Roch (environ 145 abonnés)
- Sur le site Internet de la Ville, une section dédiée au Programme particulier d'urbanisme (PPU) - Portion Sud - Saint-Roch a été créée. Elle est accessible sur la page : [www.ville.quebec.qc.ca/ppu](http://www.ville.quebec.qc.ca/ppu)

**INVITATION  
VISION POUR L'AMÉNAGEMENT  
DU QUARTIER SAINT-ROCH – PARTIE SUD**

La Ville de Québec invite la population de Saint-Roch à participer à une démarche préliminaire pour déterminer la vision de développement à long terme du secteur (voir la carte au verso).

**Lundi 8 décembre 2014 à 18 h 30  
ASSEMBLÉE DU CONSEIL DE QUARTIER  
DE SAINT-ROCH**  
**La Nef - Coopérative de Solidarité  
Notre-Dame de Jacques-Cartier  
190, rue Saint-Joseph Est (coin Caron)**

Les résultats de cette démarche mèneront à l'élaboration d'un programme particulier d'urbanisme (PPU) pour la partie sud de Saint-Roch

**Vous souhaitez prendre part à la discussion?**  
Dans le but de nous aider à planifier l'assemblée, inscrivez-vous **avant le 4 décembre** auprès d'**Isabelle Lafond** : **418 641-6101**, poste **3606** ou **isabelle.lafond@ville.quebec.qc.ca**

**Renseignements : [ville.quebec.qc.ca/ppu](http://ville.quebec.qc.ca/ppu)**

VILLE DE QUÉBEC  
*l'accent d'Amérique*

## Le forum de discussion tenu par le Conseil de quartier de Saint-Roch

Un forum de discussion public a eu lieu le 8 décembre 2014, dans le cadre de l'assemblée du Conseil de quartier de Saint-Roch, à la salle La Nef, de la Coopérative de solidarité Notre-Dame de Jacques-Cartier, 190, rue Saint-Joseph Est (coin Caron).

### Portrait des participants

**86 personnes** ont participé au forum public, parmi lesquelles **49 hommes** (57 %) et **37 femmes** (43 %).

Des 86 participants, **55 résident dans le quartier** (64 %), **31 n'y résident pas** (36 %).

Par ailleurs, **17 personnes proviennent du milieu des affaires** (20 %) (3 d'entre elles résident dans le quartier) et **16 personnes représentent un organisme communautaire** autre que le conseil de quartier (19 %) (4 d'entre elles résident dans le quartier).

### Déroulement

Dans un premier temps, les citoyens présents étaient invités à inscrire sur un carton les ingrédients de leur quartier idéal. Ils étaient ensuite invités à formuler leurs idées et préoccupations concernant quatre thèmes liés à l'aménagement et le développement futurs du secteur :

- Thème 1 : La qualité du milieu urbain
- Thème 2 : Les déplacements
- Thème 3 : Les usages
- Thème 4 : Le cadre bâti

Pour la discussion des thèmes, les participants étaient regroupés en table, à raison de 10 personnes par table, incluant l'animateur de la table. Afin de faciliter l'expression des participants, la Ville avait constitué une équipe d'animation. L'animateur de la table gérait les droits de parole, aidait les participants de la table à clarifier leurs idées, prenait les notes et produisait le rapport de la table.



## **Le rapport de consultation**

L'objectif du rapport de consultation est de rendre compte des principaux points de vue exprimés par les citoyens lors du forum de discussion. Après avoir expliqué la démarche de consultation, le rapport de consultation présente les faits saillants de la consultation et le résumé des idées et commentaires compilés à partir des rapports de table. Chaque table était animée par des professionnels de la Ville de Québec. La prise de notes était assurée par la personne responsable de l'animation, sauf pour quelques tables où un autre professionnel agissait comme secrétaire. Parmi l'ensemble des idées et commentaires recueillis, les personnes responsables de l'animation devaient noter les idées et commentaires partagés par une majorité de participants. Le présent résumé s'appuie sur cette classification. Il fait donc état des principales tendances qui se dégagent des discussions des tables. Les rapports complets de chaque table sont joints en annexe du présent rapport de consultation.

## Faits saillants de la consultation

---

Voici un aperçu des tendances pouvant être dégagées de l'analyse des rapports des tables de discussion, ainsi que des ingrédients du quartier idéal soumis par les participants :

**Hauteur des bâtiments** : Avoir de nouveaux critères pour déterminer la hauteur des bâtiments basés sur l'ensoleillement, les corridors de vents, les perspectives visuelles, la pente du terrain. Concentrer les bâtiments les plus hauts sur le boulevard Charest (les opinions diffèrent quant à la hauteur maximale à permettre) et diminuer graduellement vers les zones résidentielles. Assurer la transition entre les bâtiments de différents gabarits. Maintenir les hauteurs actuelles dans les zones résidentielles construites.

**Parcs, espaces verts et verdissement** : Augmenter le nombre de parcs ou d'espaces verts. Consolider et embellir les espaces verts existants. Prévoir plus d'espaces pour les familles. Augmenter le verdissement et combattre les îlots de chaleur. Favoriser l'agriculture urbaine, les toits verts et les murs végétaux. Planter des arbres et empêcher l'abattage. Exiger des arbres et des banquettes vertes dans les stationnements. Fixer des objectifs de verdissement. Créer des axes verts pour relier certaines artères et certains lieux publics.

**Déplacements à pied** : Faire en sorte que le quartier soit plus favorable aux déplacements à pied en rendant les rues et les trottoirs plus sécuritaires pour les piétons. Élargir et mieux déneiger les trottoirs. Aménager des rues piétonnes ou partagées. Revoir les feux piétons aux intersections. Améliorer les liens piétons avec les quartiers adjacents. Diminuer la circulation de transit et étudier la possibilité d'abaisser la vitesse à 30 km/h dans les quartiers résidentiels.

**Déplacements à vélo** : Concevoir un réseau cyclable utilitaire à l'intérieur du quartier et vers les quartiers adjacents. Faire des aménagements favorables aux cyclistes (pistes cyclables, contresens cyclables, stationnements et supports à vélo, lien mécanique haute-ville/basse-ville, goulottes à vélo le long des escaliers, feux de circulation pour les vélos).

**Culture, loisirs et vie communautaire** : Construire un centre de loisirs pour des activités communautaires, culturelles et sportives (avec piscine). Aménager des espaces publics pour des activités de loisirs à l'extérieur (ex. : patinoire dans le jardin Saint-Roch, basket et mur d'escalade sous les bretelles d'autoroute, agora, espaces pour l'art public). Avoir des lieux de rencontre pour des événements culturels et communautaires.

**Commerces et services** : Diversifier l'offre commerciale et de services de proximité. Certains types de commerce sont manquants (ex. : quincaillerie). Avoir un équilibre entre les commerces hauts de gamme et moyen de gamme. Revoir le zonage commercial au rez-de-chaussée à certains endroits. Augmenter l'offre de services pour les familles.

**Habitation** : Préserver la mixité sociale du quartier par le maintien de logements sociaux et abordables. Diversifier le type de logements (taille et tenure) pour attirer de jeunes familles.

**Circulation et stationnement** : Favoriser l'utilisation de moyens de transport alternatifs à l'automobile. S'appuyer sur le transport collectif. Limiter la circulation de transit à certains grands axes. Réduire la vitesse de circulation. Construire des stationnements incitatifs à la périphérie. Privilégier les stationnements souterrains. Maintenir certains stationnements commerciaux importants (ex. Métro). Favoriser l'autopartage.



### Qualité du milieu urbain et identité du quartier :

- **Arbres et verdissement** (29 occurrences)

Beaucoup d'arbres; plus d'arbres, évitons de les couper; plantation d'arbres pour combattre l'effet îlot de chaleur; vert; verdure; verdure des toitures, parcs; plus de verdure; verdissement; stratégies de verdissement; verdissement vertical; murs verts; végétalisation; vert et verdi : écoresponsable; innovation verte; qualité de vie par le verdissement; rues vertes; valeurs environnementales; nature; agriculture urbaine sur les toitures.

- **Parcs et espaces verts** (19 occurrences)

Parcs; parcs à conserver; espaces verts; réunir les espaces verts existants par des corridors verts; meilleure utilisation des espaces verts, valorisation; espaces verts au sud du boulevard Charest; beauté des espaces verts; espaces verts propres (dépourvus de déchets et de graffitis); plus de place pour les enfants (espaces verts); petits parcs réaménagés pour les rendre plus attrayants; jardins communautaires; parcs à chien.

- **Mixité sociale** (16 occurrences)

Mixité; mixité sociale; mixité socio-économique; mixité des groupes humains; la ville, le quartier doit être à tous les citoyens; mixité et reconnaissance de l'existence de plusieurs réalités sociales dans le quartier; mixité sociale avec sensibilité particulière pour le caractère populaire; mixité avec rétention des résidents actuels, artistes, organismes, commerces, patrimoine, etc.

- **Mobilier urbain et espaces publics** (15 occurrences)

Espaces publics agréables et inclusifs; mobilier urbain revitalisé; bancs publics et aires de repos plus de bancs (ex. : patinoire dans le parc Saint-Roch); entretien des beaux espaces publics, du mobilier urbain, des rues; qualité de vie par l'entretien; consolidation des espaces publics; convivialité des espaces publics, lieux de rencontre; affiche pour donner plus d'information sur l'histoire du quartier; poubelles plus nombreuses et de meilleure conception; mise en valeur de la rue Saint-Joseph et du boulevard Charest (harmonisation); cendriers; agrandir les trottoirs ou enlever les poteaux pour les poussettes; pas de poteaux d'électricité; bollards sur la rue Saint-Joseph.

- **Culture et art** (10 occurrences)  
Culture; des lieux où la culture vit librement; ouverts au public; qualité de vie culturelle; art public; espaces pour l'art public; ex. : EXMURO; présence d'artistes; artistes dans l'îlot des Tanneurs et dans Saint-Roch; maximiser le côté artistique du quartier.
- **Dynamisme** (6 occurrences)  
Dynamisme; événements; dynamisme communautaire et culturel; quartier branché; avant-garde, patrimoine; vivant; ça bouge.
- **Diversité** (5 occurrences)  
Diversité; diversité culturelle et sociale; diversité des personnes (âge, éducation, fortune; échange.
- **Participation citoyenne et démocratie** (5 occurrences)  
Participation citoyenne; démocratie; participation (liens, projets, collectifs); plus de place aux initiatives citoyennes; promouvoir les initiatives comme « Bien vivre Saint-Roch » pour embellir le quartier.
- **Sécurité** (5 occurrences)  
Sécurité; sécurité : convivialité; sécurité : éclairage, marchand, accessibilité.
- **Accessibilité** (4 occurrences)
- **Accueillant et ouvert** (4 occurrences)

Accueillant; accueil : quartier de mixité, savoir accueillir sans se refermer sur nous-mêmes; ouvert; ouverture : tolérance; respect.

- **Propreté** (4 occurrences)  
Propreté; plus de propreté; propreté (graffitis); des rues très propres.
- **Harmonie** (3 occurrences)  
Harmonie; cohabitation harmonieuse et inclusion.
- **Qualité de vie** (3 occurrences)
- **Habité** (2 occurrences)  
Habité (milieu de vie); habité (gens de tous les milieux)
- **Identité propre au quartier** (2 occurrences)  
Identité spécifique; ex. : art, enfants, solidarité; innovation artistique.
- **Attrayant pour y vivre**
- **Avant-gardiste** (original, créatif)
- **Convivialité**
- **Écoute**
- **Équilibre**
- **Évolutif**
- **Interface avec les quartiers voisins**
- **Milieu en santé** (vélos, marche, espaces verts)
- **Organique**
- **Rivière** (grande oubliée)

## Déplacements :

- **Piétons** (22 occurrences)

Piétons; priorité pour les piétons et non circulation automobile; accès sécuritaires pour les piétons; piétonnisation; rue piétonnière; promenades piétonnières; sécuritaire et invitant pour les piétons; sécurité pour les piétons (plus de place pour les enfants); mieux adapté à la circulation piétonnière; zone piétonne; marchabilité; marchable; pédestre; place aux piétons; penser aux piétons avec poussette, canne et en fauteuil roulant; revoir le temps accordé aux piétons aux intersections; plus de place pour les piétons (sensibiliser à la mobilité durable); vélo place au piéton; transport actif (vélo, piéton, autobus); transports actifs et collectifs; facilité de circulation (auto, vélo, piéton); prolonger l'aménagement des trottoirs de Saint-Sauveur (boulevard Charest) dans Saint-Roch).

- **Vélos et pistes cyclables** (20 occurrences)

Vélos; pistes cyclables; piste cyclable aménagée; piste cyclable qui passe dans la ville de Québec; pistes cyclables sécuritaires traversant le quartier; circuit cyclable amélioré; voies protégées pour les vélos; transport actif (vélo, piéton, autobus); transports actifs et collectifs; mieux adapté aux vélos; favoriser le vélo au centre-ville; plus de vélos; favoriser les déplacements à vélo; sécuritaire et invitant pour les cyclistes; cyclable; place aux cyclistes; confort vélo;

facilité de circulation (auto, vélo, piéton); supports à vélo sur la rue Saint-Joseph.

- **Fluidité de circulation automobile** (6 occurrences)

Autos; maximiser la fluidité du trafic; décongestionner les rues de la Couronne, Dorchester et Côte d'Abraham; fluidité; facilité de circulation (auto, vélo, piéton).

- **Stationnement** (6 occurrences)

Stationnement; meilleur accès auto et stationnement; trouver plus de stationnements; stationnement sous-terrain; espaces de stationnement disponibles; aménagement idéal du stationnement Ashton (accessible au RDC).

- **Limitation de la circulation automobile** (5 occurrences)

Restreindre le flux de circulation, diminuer le trafic des artères; pas de pistes de course (boulevard Charest, rue de la Couronne, rue Dorchester); limiter le transit lourd (transport industriel du Port de Québec et de la Daishowa; moins de voitures, moins de vitesse; rues sereines.

- **Transports collectifs** (4 occurrences)

Autobus; plus d'autobus; transports actifs et collectifs; tramway.

- **Déneigement** (3 occurrences)

Déneigement; bien déneiger les artères principales;  
bon déneigement des trottoirs.

- **Liaison entre les quartiers** (3 occurrences)  
Liaison haute ville/basse ville et rivière/falaise; mise en réseau, connexion entre les espaces, les quartiers, la haute ville et la basse ville; meilleurs accès entre les quartiers environnants.

- **Accessibilité** (circulation piétonne, piste cyclable, transport en commun, stationnement pour automobile)
- **Cohabitation améliorée** (voitures, vélos, piétons)
- **Mobilité douce**
- **Mobilité durable**
- **Sécurité et civisme** (piétons, cyclistes, autos)

## Architecture et cadre bâti :

- **Échelle humaine et de quartier** (8 occurrences)  
Échelle humaine; immeubles d'une hauteur humaine; densification à l'échelle humaine; pas de gros immeubles (échelle humaine, architecture harmonieuse); architecture respectant l'échelle du quartier; constructions à l'échelle du quartier.
- **Densité** (4 occurrences)  
Densité; densification; densification (population et commerces); densification réfléchie, logique.
- **Mixité et paysage urbain** (4 occurrences)  
Mixité de différents types d'architecture; mixité entre le cadre bâti et la nature; perspectives urbaines : rapport entre cadre bâti et espace vert; harmoniser la nature et l'humain.
- **Architecture originale et unique** (3 occurrences)  
Architecture originale; unique; encourager l'architecture unique, originale.
- **Beauté et esthétique** (3 occurrences)  
Beauté architecturale (matériel noble, projet artistique; beauté (architecture, design, art); souci d'esthétisme architectural et d'intégration du paysage urbain.
- **Lumière et ensoleillement** (3 occurrences)  
Accès à l'ensoleillement; lumière; dégagement.
- **Respect et conservation du cadre bâti** (3 occurrences)

Respect du cadre bâti (ex. : voir le toit de l'édifice La Fabrique depuis d'escalier Badélard); respect du cadre bâti (hauteur de 3 étages); conservation du cadre bâti.

- **Entretien des bâtiments** (2 occurrences)  
Entretien des bâtiments; ne pas tolérer les immeubles en décrépitude.
- **Quatre étages maximum** (2 occurrences)  
Quatre étages maximum (Paris, Amsterdam); quatre étages maximum même pour les édifices commerciaux et publics
- **Consolider les espaces vacants, mais tenir compte des habitudes de vie**
- **Donner plus d'information sur l'identification de certains bâtiments (date)**
- **Éviter de densifier davantage le quartier, car il est déjà très dense**
- **Homogénéité du milieu bâti**
- **Illumination des bâtiments historiques sur la rue Saint-Joseph**
- **Mise en valeur du parvis de l'église**
- **Surveillance des chantiers de construction**
- **Transition en escalier**

## Usages et fonctions urbaines :

- **Animation, activités et loisirs** (14 occurrences)

Animation; activités; activités pour animer l'extérieur (patinoires, cinéma, activités hivernales); activité multiculturelle, art, événements, services; activités d'éducation populaire; lieux de rassemblements publics (activités libres, conférences); lieux et événements d'éducation populaire; animation sociale et culturelle; ateliers pour encourager la création et les initiatives; événements culturels d'envergure (ex. : Cirque du Soleil, festival d'été, etc.); attractions de loisirs distinctives; équipement de loisir, culturel et sportif disponible et adéquat; musique.

- **Commerces et services de proximité** (13 occurrences)

Commerces de proximité; services de proximité; services de quartier et de proximité (surtout en alimentation et non de luxe); commerces de proximité pouvant attirer des citoyens des autres quartiers afin de favoriser une vie animée; services de proximité et communautaires; local (vivre en proximité de tout); quartier de proximité; proximité; services à proximité (écoles, garderies, épiceries, restaurants et stationnements).

- **Familles** (9 occurrences)

Familles; habitations pour des familles; vie de famille; familles (beaucoup de monde); présence de plus de familles; services familiaux; familles (services); qualité de vie en famille : sport, culture, garderie.

- **Plus d'habitation** (6 occurrences)

Habitation; plus d'immeubles d'habitation; plus d'habitations résidentielles; habitations pouvant attirer des résidents à long terme; maximiser les condos et logements locatifs; plus de logements et mieux intégrés pour tous les groupes de la société.

- **Logements sociaux et abordables** (5 occurrences)

Logements sociaux; résidences à prix abordable; logements abordables; favoriser les habitants du quartier en habitation-loyer (arrêter la construction ou la transformation en condos); logements abordables avec services de santé (CLSC et plus).

- **Cinéma** (3 occurrences)

- **Cohabitation harmonieuse** (3 occurrences)

Cohabitation harmonieuse; harmoniser les commerçants et les résidents; bonne entente entre les marchands et les citoyens.

- **Marché public** (3 occurrences)

Marché public; marché public (rencontre mixité).

- **Diversité et variété des commerces** (2 occurrences)

Commerces variés; diversité de services et de commerces.

- **Épicerie** (2 occurrences)

- **Boulangerie**

- **Bureaux de professionnels (plus de)**

- Maximiser les commerces et restaurants originaux, uniques indépendants
- Mixité de différents types d'usages et de fonctions
- Petits magasins (spécialités bouffe, musique innovante)

- Piscine
- Programme de revitalisation
- Quincaillerie
- Resto-bistro-pub

**Divers :**

- Associer le plus possible les résidents aux développements à venir
- Processus d'attribution des subventions (augmentation des critères)
- Respect des principes démocratiques dans les consultations publiques en prenant en considération les mémoires déposés
- Respect des règlements
- Support des citoyens en cas de recours

## Résumés des comptes rendus des tables de discussion

---

### Thème 1 : La qualité du milieu urbain

#### Questions posées aux participants :

- Quelles sont les priorités d'intervention sur l'espace urbain pour faire du quartier Saint-Roch un milieu de vie plus agréable?  
Exemples : aménagements urbains, verdissement, lieux publics, événements, etc.
- Quelle intervention jugez-vous prioritaire pour contribuer à la mise en valeur du quartier?

Sujet	Résumé des idées ou commentaires
<p><b>Parcs et espaces publics</b></p> <p><u>8 tables</u> sur 10 ont émis des idées ou commentaires partagés par une majorité de participants à ces tables.</p>	<p>Augmenter le nombre et améliorer les espaces verts ou petits parcs à l'intérieur des zones résidentielles du quartier. Actuellement, ces espaces sont principalement situés à la périphérie du quartier. Compte tenu de la trame urbaine du quartier, les bâtiments résidentiels offrent peu d'espaces verts, la multiplication de l'offre de petits espaces verts et parcs (parc de proximité) dans les zones habitées contribuera à la venue et à la rétention de la population, des familles dans le quartier. Ces lieux doivent être invitants, propices aux familles, capables de créer un milieu de vie dans une perspective d'une plus grande socialisation.</p> <p>Prévoir un espace pour les enfants dans certains grands lieux publics, comme la future place Jacques-Cartier.</p> <p>Assurer la pérennité du Jardin Saint-Roch et de la place de l'Université.</p> <p>Améliorer le parc Henriette-Belley de manière à ce qu'il soit davantage utilisé et réapproprié par les familles.</p> <p>Connecter au quartier le parc linéaire de la rivière Saint-Charles, incluant la piscine à la marina Saint-Roch.</p> <p>Consentir que des efforts doivent être réalisés afin de protéger les investissements contre le vandalisme et s'assurer que les espaces publics, les plantations, ne sont pas endommagés par le déneigement qui se réalise à proximité.</p>

<p><b>Verdissement du quartier</b></p> <p><u>5 tables</u> sur 10 ont émis des idées ou commentaires partagés par une majorité de participants à ces tables</p>	<p>Développer un coffre à outils afin de proposer plusieurs moyens pour renforcer le verdissement et combattre les îlots de chaleur : toits verts (quand ce n'est pas possible, favoriser les toits avec un revêtement blanc); mur végétal; favoriser l'agriculture urbaine; lorsque possible, réalisation de gonflements aux intersections pour la plantation d'un arbre; pour les nouveaux projets, exiger une marge de recul pour la plantation et augmenter les pourcentages minimaux d'aires vertes; empêcher l'abattage d'arbres; exiger la réalisation de banquettes vertes dans les stationnements extérieurs, ou plantation d'arbres dans des cases de stationnement. Aménager un espace vert dans le secteur de la succursale de la Société des alcools du Québec, aux abords du boulevard Charest.</p> <p>Fixer des objectifs de verdissement dans le PPU.</p> <p>Informers les citoyens sur les exigences réglementaires en matière de verdissement, les programmes disponibles (Ville ou autres).</p> <p>Protéger les nouvelles plantations afin qu'elles ne soient pas endommagées par le déneigement.</p> <p>Créer des axes verts, par exemple sur les rues Caron et du Parvis, afin de relier les artères ou certains lieux publics.</p>
<p><b>Secteur à valoriser, terrains vacants</b></p> <p><u>3 tables</u> sur 10 ont émis des idées ou commentaires partagés par une majorité de participants à ces tables</p>	<p>Mettre en place des incitatifs afin d'obliger l'aménagement des terrains vagues, principalement à des fins résidentielles.</p> <p>Réaliser un inventaire des stationnements (légaux et illégaux) et faire respecter la réglementation.</p> <p>Prévoir un parc, une place ou un marché public sur le terrain de stationnement derrière la Fabrique (suggestions : agora, jeux d'eau pour enfants, pétanque). Sous les bretelles de l'autoroute Dufferin-Montmorency, pour l'ensemble de l'espace trouver un équilibre entre le verdissement, l'espace public et l'espace multifonctionnel : aménager un parc; un marché public; un équipement de loisir (ex. : patinoire); appareils de conditionnement physique, extérieur à accès libre.</p>

<p><b>Sentiment de sécurité, image du quartier</b></p> <p><u>3 tables</u> sur 10 ont émis des idées ou commentaires partagés par une majorité de participants à ces tables</p>	<p>Bien que la qualité de vie dans le quartier soit bonne, travailler sur l'image, sur la perception, que les gens de l'extérieur du quartier se font du centre-ville, de Saint-Roch.</p> <p>Améliorer la propreté et l'éclairage des rues afin, notamment, de développer l'image que le quartier Saint-Roch est un lieu intéressant pour vivre.</p>
<p><b>Mobilier urbain</b></p> <p><u>3 tables</u> sur 10 ont émis des idées ou commentaires partagés par une majorité de participants à ces tables</p>	<p>Harmoniser le mobilier urbain du quartier : les lampadaires, les poubelles de rue (celles à 2 voies seraient dangereuses); mettre des cendriers sur les grandes artères; prévoir des toilettes publiques (faire un projet pilote), une fontaine pour boire.</p> <p>Opter pour un mobilier urbain attrayant, mais simple et de qualité.</p> <p>Verdir et revoir le mobilier urbain du parvis de l'église Saint-Roch (la Table de quartier l'EnGrEnAgE déposera un document à la Ville).</p>
<p><b>Mise en valeur du caractère historique du quartier</b></p> <p><u>2 tables</u> sur 10 ont émis des idées ou commentaires partagés par une majorité de participants à ces tables</p>	<p>Préserver les bâtiments identitaires du quartier.</p> <p>Mettre en valeur le volet historique du quartier dans le choix et l'aménagement des espaces publics.</p>

<p><b>Logement pour les familles</b></p> <p><u>2 tables</u> sur 10 ont émis des idées ou commentaires partagés par une majorité de participants à ces tables</p>	<p>Afin de rendre le quartier plus favorable aux familles, améliorer son cadre de vie général et prévoir des logements pour les familles dans les nouveaux projets.</p>
<p><b>Immeubles abandonnés et entretien des bâtiments</b></p> <p><u>2 tables</u> sur 10 ont émis des idées ou commentaires partagés par une majorité de participants à ces tables</p>	<p>Faire respecter la réglementation concernant les immeubles abandonnés.</p> <p>Mettre en place des moyens pour assurer ou forcer l'entretien des bâtiments.</p>
<p><b>Enfouissement des fils</b></p> <p><u>2 tables</u> sur 10 ont émis des idées ou commentaires partagés par une majorité de participants à ces tables</p>	<p>En lien avec les travaux de réfection des rues, procéder à l'enfouissement des fils afin de libérer l'emprise publique des poteaux et ainsi améliorer le déneigement des trottoirs et faciliter les déplacements avec les poussettes et les déplacements des personnes à mobilité réduite.</p>
<p><b>Services de proximité</b></p> <p><u>1 table</u> sur 10 a émis des idées ou commentaires partagés par une majorité de participants</p>	<p>Favoriser l'implantation de services de proximité et, ainsi, favoriser l'achat dans le quartier plutôt qu'à l'extérieur du quartier.</p>
<p><b>Centre communautaire et de loisirs</b></p> <p><u>1 table</u> sur 10 a émis des idées ou commentaires partagés par une majorité de participants</p>	<p>Construire un nouveau centre communautaire et de loisirs. Au plan géographique, le site de l'actuel centre Saint-Roch est perçu comme une bonne localisation.</p>

## Thème 2 : les déplacements

Question posée aux participants :

- Comment peut-on améliorer le confort et la sécurité des piétons, des cyclistes, des usagers du transport en commun et leur cohabitation avec les véhicules?

Sujet	Résumé des idées ou commentaires
<p><b>Déplacements des piétons</b></p> <p><u>9 tables</u> sur 10 ont émis des idées ou commentaires partagés par une majorité de participants à ces tables.</p>	<p>Globalement, les idées et commentaires visent à faire en sorte que le quartier devienne plus favorable aux déplacements à pied pour l'ensemble des utilisateurs, que les rues soient davantage dédiées aux piétons, car, contrairement au quartier de banlieue, une grande partie des déplacements au centre-ville se fait à pied.</p> <p>Parmi les idées émises, notons :</p> <p>Améliorer le déneigement des trottoirs; enlever les poteaux; élargir les trottoirs; améliorer l'éclairage; s'assurer que la hauteur des trottoirs ne soit pas un obstacle à l'accessibilité universelle; allonger le temps réservé aux feux piétons et en dehors des heures de pointe donner la priorité aux piétons; permettre la traverse en diagonale des intersections lorsque les feux de circulation sont au rouge pour l'ensemble de l'intersection; permettre aux piétons de traverser sur les feux verts; faire des marches exploratoires avec les citoyens afin d'identifier les lieux problématiques; consulter le plan local de mobilité durable préparé par des organismes du quartier Saint-Sauveur afin d'identifier des solutions communes.</p> <p>Améliorer les liens piétons avec les quartiers adjacents (nord/sud et est/ouest), favoriser les liens entre le cœur du quartier et la rivière Saint-Charles.</p> <p>faciliter la traversée par les piétons des axes routiers achalandés, notamment les traverses qui conduisent à des parcs.</p> <p>Remplacer les bollards manquants sur la rue Saint-Joseph afin d'éviter que les véhicules stationnent sur le trottoir.</p>

	<p>Améliorer la sécurité des cyclistes et des piétons dans la rue Arago. À la hauteur des escaliers, le changement de pavage n'est pas suffisant pour indiquer la présence des piétons.</p> <p>Favoriser les déplacements à pied et à vélo sur les rues résidentielles en recourant à des aménagements particuliers sur Caron et du Parvis ou en mettant en place le concept de rues partagées ou apaisées sur les autres rues (montrer que la rue appartient à tous les usagers), Arago est citée comme rue à transformer en rue partagée, étant donné la présence des escaliers; désigner des rues ou tronçons de rue réservés aux piétons.</p> <p>Prendre des mesures afin que la circulation de transit ne percole pas dans la partie résidentielle du quartier et la concentrer sur certains axes : Charest, de la Couronne, Dorchester, du Pont.</p> <p>Convertir la rue Saint-Joseph en rue piétonne dans le tronçon Dorchester/de la Couronne.</p> <p>Améliorer la sécurité des piétons aux intersections stratégiques (la priorité est aux autos, le temps d'attente du feu piéton est long) : rue Saint-Joseph, rue Caron; l'accès au poste de police et au parc Victoria; avenue Simon-Napoléon-Parent/Saint-Anselme; place Jacques-Cartier; rues du Pont/du Prince-Édouard; la courbe de la rue du Prince-Édouard à la hauteur de la rue Monseigneur-Gauvreau, rues Narcisse-Belleau et De Saint-Vallier Est.</p> <p>Développer l'accès au parc Victoria par l'Hôpital général de Québec (depuis le boulevard Langelier).</p> <p>Mettre l'accent sur le civisme pour améliorer la sécurité, la surveillance policière, pas seulement la sensibilisation, les cyclistes ne devraient pas rouler sur les trottoirs; rappeler le code de la sécurité routière.</p> <p>Étudier la possibilité d'abaisser la limite de vitesse à 30 km/h sur les rues résidentielles, incluant Saint-Joseph afin, notamment, de faciliter la traversée de la rue partout et non seulement aux intersections.</p>
--	---

<p><b>Déplacements à vélo</b></p> <p>8 tables sur 10 ont émis des idées ou commentaires partagés par une majorité de participants à ces tables</p>	<p>Globalement, les idées et commentaires concernant le vélo sont souvent liés aux commentaires sur les déplacements des piétons.</p> <p>Concevoir un réseau cyclable utilitaire (mode de déplacement quotidien) permettant de se déplacer d'un point à un autre le plus rapidement possible, à l'intérieur du quartier et d'un quartier à l'autre.</p> <p>Dans un contexte de rues à sens unique, permettre aux cyclistes de rouler à contresens (sur les rues résidentielles, incluant Saint-Joseph).</p> <p>Augmenter le nombre de pistes cyclables (voir la proposition déposée il y a quelques années par la SDC).</p> <p>Favoriser les liens entre le cœur du quartier et la rivière Saint-Charles, avec les quartiers limitrophes et avec les pistes cyclables extérieures au quartier (rivière Saint-Charles, Père-Marquette, etc.).</p> <p>Implanter un lien mécanique basse-ville/haute-ville; aménager des goulottes à vélo pour faciliter la montée des escaliers.</p> <p>Améliorer la sécurité des cyclistes dans la rue Arago; améliorer l'accès au parc Victoria.</p> <p>Favoriser les déplacements à vélo sur les rues du Parvis et Caron.</p> <p>Installer des feux de circulation pour les vélos; signaler les stationnements pour les vélos.</p> <p>Inciter les cyclistes à ne pas rouler sur les trottoirs, rappeler le code de la sécurité routière.</p> <p>Ajouter des stationnements pour les vélos sur la rue Saint-Joseph et près des commerces, dans les stationnements souterrains, à l'école primaire; créer un stationnement pour les vélos; faire une marche exploratoire pour identifier les lieux où installer les supports à vélo; mettre en place un système de location BIXI.</p>
--	--

<p><b>Circulation automobile et stationnement</b></p> <p><u>6 tables</u> sur 10 ont émis des idées ou commentaires partagés par une majorité de participants à ces tables</p>	<p>Favoriser l'utilisation de moyens de transport alternatifs à l'automobile, s'appuyer sur le transport collectif pour les déplacements vers Saint-Roch.</p> <p>Réduire la circulation de transit; limiter la circulation de transit à certains grands axes; réduire la vitesse de circulation. La congestion de la circulation sur les grands axes génère de la circulation de transit sur les rues résidentielles. La rue Arago est utilisée pour le transit automobile, les véhicules ne ralentissent pas dans le secteur des escaliers, le pavage au sol n'est pas suffisant pour montrer qu'il peut y avoir présence de piétons.</p> <p>Construire des stationnements incitatifs en périphérie du quartier (ex parc Victoria) et offrir le transport collectif dans le centre-ville; concentrer les stationnements le long d'axes routiers importants (Langelier, du Prince-Édouard, de la Couronne, Dorchester, Charest, secteur des bretelles de l'autoroute) et de la inciter les automobilistes à marcher pour se déplacer dans le quartier; construire les stationnements en souterrain, dans le secteur des bretelles construire un stationnement étagé et en faire un exemple au plan de l'aménagement (verdi, dissimulé, etc.)</p> <p>Certains stationnements commerciaux sont importants et doivent être maintenus (ex. : le stationnement du Métro), trouver des solutions pour son aménagement, stationnements en sous-sol et au rez-de-chaussée, habitation à l'étage.</p> <p>Favoriser le stationnement auto partage.</p>
---	--

### Thème 3 : Le cadre bâti

#### Questions posées aux participants :

- Quelle forme devrait prendre la construction sur les terrains vacants ou à requalifier? Quelles sont vos attentes à l'égard des nouveaux projets immobiliers (architecture, hauteur, etc.)?
- À quel endroit devraient se situer les constructions de plus fort gabarit (plus de 6 étages)?
- De quelle façon la transition devrait-elle être assurée entre les divers gabarits?
- De quelle façon la transition devrait-elle être assurée entre les nouvelles constructions et le bâti ancien?
- Quels sont les éléments d'intérêt patrimonial à conserver?

Sujet	Résumé des idées ou commentaires
<p><b>Hauteur des bâtiments et terrains vacants à requalifier</b></p> <p><u>10 tables</u> sur 10 ont émis des idées ou commentaires partagés par une majorité de participants à ces tables.</p>	<p>Mettre en place de nouveaux critères ou règles pour déterminer la hauteur des bâtiments : par exemple, la question de l'ensoleillement devrait occuper une place importante dans les critères d'analyse, ainsi que la question des corridors de vent; tendre à une uniformité des gabarits (à l'image de certains quartiers de Paris); utiliser les perspectives visuelles comme instrument de contrôle des hauteurs, par exemple depuis le haut des escaliers publics on a des vues sur la ville, des bâtiments, on y voit le lointain, les Laurentides et depuis la basse-ville on a des vues sur le coteau. Ces vues doivent être préservées et servir de base pour le calcul des hauteurs; la fixation des hauteurs doit tenir compte de la pente du terrain, par exemple entre le boulevard Charest et la falaise le terrain est en pente, ainsi du côté de la falaise le terrain étant dans la partie la plus élevée de la pente la hauteur permise pourrait atteindre 4 étages et augmenter progressivement jusqu'au boulevard Charest.</p> <p>Concentrer les bâtiments les plus hauts sur le boulevard Charest et par la suite diminuer graduellement vers les zones résidentielles. Il n'y a pas d'opinion claire concernant la hauteur à permettre sur cette artère, les opinions vont de 4 étages à la hauteur du bâtiment de Beenox. Une certaine hauteur pourrait être permise sur de la Couronne et Dorchester, mais la question est toujours d'assurer la transition avec le gabarit des zones résidentielles voisines.</p> <p>Prévoir pour les bâtiments les plus hauts un ou des retraits dans les derniers étages, à l'exemple des bâtiments autour du jardin Saint-Roch qui atteignent 6 ou 7 étages plus 1 étage en retrait.</p> <p>Maintenir les hauteurs actuelles dans les zones résidentielles construites.</p>

<p><b>Secteurs à redévelopper</b></p> <p><u>7 tables</u> sur 10 ont émis des idées ou commentaires partagés par une majorité de participants à ces tables</p>	<p>Une table demande de ne pas recourir aux outils de zonage particulier pour développer les sites particuliers. Ces outils ont le désavantage de permettre un zonage différent que celui appliqué dans la zone où ils se trouvent.</p> <p>Le terrain Kevlar derrière l'édifice de La Fabrique, outre de développer le site en appliquant des hauteurs progressives (hauteur plus basse du côté De Saint-Vallier Est en augmentant graduellement jusqu'à l'édifice de La Fabrique), une table suggère de fragmenter le site de manière à constituer plusieurs îlots ce qui permettrait de réaliser un projet à échelle humaine. Pour y parvenir, il est suggéré de prolonger dans l'îlot les rues Narcisse-Belleau et des Voltigeurs. De plus, la prolongation des rues permettrait de dégager des vues en direction du bâtiment de La Fabrique. D'autre part, dans le cas de la rue Narcisse Belleau, cette approche aurait également l'avantage de respecter l'axe de circulation piétonne qui traverse le stationnement à cette hauteur. Le projet devrait comprendre un petit parc public. La partie est du site, le long de la rue Dorchester, pourrait atteindre 6 étages. La construction des bâtiments doit prévoir des toitures vertes ou toute forme d'intervention sur les toits permettant de lutter contre les îlots de chaleur. Deux tables partagent un point de vue semblable en ce qui a trait à l'exigence de consacrer une partie du site à un espace vert ou à une place publique. Une table propose un espace vert ou une place publique à chacune des extrémités du site, Caron et Dorchester. Une table recommande de permettre des constructions qui respectent un gabarit raisonnable, c'est-à-dire qu'il respecte les gabarits du secteur. Une table suggère que le long de la rue Dorchester le zonage prévoit les fonctions bureau et commerce, la fonction habitation le long De Saint-Vallier Est et De Sainte-Hélène avec accès à un terrain privé ou semi-privé.</p> <p>Le secteur des bretelles de l'autoroute Dufferin-Montmorency, outre d'y permettre un gabarit plus important, une table suggère de ne pas y développer la fonction résidentielle. Un intervenant suggère d'y implanter un marché public, d'y permettre l'agriculture urbaine, d'y autoriser le stationnement.</p>
<p><b>Patrimoine, entretien des bâtiments, respect de la réglementation</b></p> <p><u>4 tables</u> sur 10 ont émis des idées ou commentaires partagés par une majorité de participants à ces tables</p>	<p>Si quelques intervenants ont soulevé la question du patrimoine en suggérant de doter les quartiers centraux d'une politique de protection du patrimoine architectural ou de maintenir ou accorder des subventions pour la rénovation du cadre bâti patrimonial, c'est la question de l'entretien des bâtiments ou des bâtiments vétustes qui doit recevoir, de façon prioritaire l'attention de la Ville.</p> <p>S'occuper de cette question en adoptant une politique qui favorise la rénovation ou le recyclage des bâtiments afin d'éviter leur démolition, cette façon de faire permettra de conserver les</p>

	<p>caractéristiques architecturales du quartier. De plus, la politique devra prendre en compte les populations qui habitent ces logements, c'est-à-dire ne pas avoir pour effet de les déloger.</p> <p>Inciter les propriétaires à entretenir les façades de leurs bâtiments (éviter qu'elles atteignent un état trop avancé de détérioration), visites régulières des inspecteurs; mettre en place un programme à la rénovation.</p> <p>Être proactif dans l'application de la réglementation sur la salubrité des logements.</p>
<p><b>Architecture et matériaux</b></p> <p><u>3 tables</u> sur 10 ont émis des idées ou commentaires partagés par une majorité de participants à ces tables</p>	<p>Obtenir un équilibre entre le style moderne et le patrimoine à valoriser; améliorer la qualité du cadre bâti tout en conservant le style actuel; oser dans la forme des édifices tout en utilisant des matériaux nobles; encourager une architecture qui se démarque (qui reflète le caractère artistique du quartier).</p> <p>Favoriser les matériaux qui diminuent la captation de la chaleur, encourager l'architecture verte par des incitatifs financiers; faire plus de surveillance de chantier afin de s'assurer de la qualité de la finition et de la durabilité des bâtiments.</p>

## Thème 4 : Les usages

### Questions posées aux participants :

- De façon générale, certaines fonctions sont-elles trop peu présentes et devraient être renforcées?
- À l'inverse, certains usages sont-ils inadéquats ou trop présents?
- La répartition des fonctions ludiques (restaurants et débits d'alcool) devrait-elle être renforcée?
- L'habitation : L'offre résidentielle répond-elle aux besoins de toutes les catégories de locataires ou propriétaires (tenure, valeur, taille)?
- D'après vous, est-ce que le que réseau cyclable existant (chaussées désignées, bandes cyclables, pistes cyclables, corridor du Littoral, etc.) est suffisant pour les besoins des occupants du secteur d'intervention?

Sujet	Résumé des idées ou commentaires
<p><b>L'habitation</b></p> <p><u>6 tables</u> sur 10 ont émis des idées ou commentaires partagés par une majorité de participants à ces tables</p>	<p>Maintenir les ratios actuels de répartition des logements sociaux (coop, OBNL, HLM) et logements privés, ce qui permettra de préserver la mixité sociale du quartier.</p> <p>Offrir une variété des logements pour les familles, tant sur le plan de la taille que du mode de tenure.</p> <p>Diversifier le produit résidentiel pour attirer une population jeune, revoir les stratégies pour les attirer dans le quartier, les condos, dans leur forme actuelle, ne sont pas propices pour attirer les jeunes familles; encourager le développement de petits projets immobiliers pour les familles, 2 et 3 chambres à coucher, et abordables; prévoir des cours et des espaces extérieurs privés ou semi-privés lors de la construction de logements; construire des maisons en rangée; offrir des logements de moyens de gamme; prévoir des logements pour les personnes âgées.</p> <p>Préserver la diversité des typologies de logements, assurer la présence de logements locatifs, prévoir du logement communautaire à l'intérieur de projets privés, développer du logement locatif privé abordable, cesser de convertir les logements locatifs en condos.</p> <p>Construire de grands logements, ceux-ci ont tendance à fixer la population alors que les petites unités sont davantage occupées par des gens de passage (voir la revente à répétition des petites unités).</p> <p>Réserver les terrains vacants pour l'ajout de logements.</p>

<p><b>Loisirs et vie communautaire</b></p> <p><u>7 tables</u> sur 10 ont émis des idées ou commentaires partagés par une majorité de participants à ces tables</p>	<p>Construire un véritable centre de loisirs, communautaire et culturel, piscine (sur le site du centre Saint-Roch, du poste de police ou sur le site de l'ancien cinéma Odéon).</p> <p>Utiliser l'espace sous les bretelles de l'autoroute pour des activités sportives : basket, mur d'escalade, parc à vélos, patinoire extérieure, agora, art public.</p> <p>Mieux utiliser le secteur de la marina et de la piscine Saint-Roch</p> <p>Aménager une patinoire au jardin Saint-Roch.</p> <p>Ajouter des parcs (notamment un parc pour enfant dans un endroit central) et espaces publics sur des terrains vacants (ne pas construire tous les terrains vacants)</p> <p>Améliorer les facilités pour les familles par l'augmentation des CPE, créer une maison de la famille; services de santé.</p> <p>Compenser la perte de l'auditorium Joseph-Lavergne par un équipement équivalent à la bibliothèque (l'auditorium jouait un rôle important dans la diffusion de spectacles, de films ou pour la tenue de rencontres communautaires, le tout à un prix abordable pour les résidents).</p> <p>Maintenir l'accessibilité aux locaux pour les organismes communautaires et soutenir les activités communautaires (sujets soulevés par quelques intervenants).</p>
<p><b>Fonctions commerciales</b></p> <p><u>7 tables</u> sur 10 ont émis des idées ou commentaires partagés par une majorité de participants à ces tables.</p>	<p>Diversifier l'offre commerciale et de services de proximité (quincaillerie); manque de commerce de moyen de gamme (vêtement); travailler à obtenir un équilibre entre les commerces haut de gamme et moyen de gamme; l'offre commerciale et de services de proximité est plus présente à l'ouest de la bibliothèque Gabrielle-Roy.</p> <p>Consentir des efforts pour la revitalisation commerciale des rues Dorchester et de la Couronne, y avoir une bonne concentration commerciale.</p> <p>Revoir le zonage commercial, il y a plusieurs locaux vacants, permettre l'habitation au rez-de-chaussée pour contrer ce phénomène, aménager les locaux vides avec des éléments temporaires (arts dans les vitrines).</p> <p>Travailler à ramener un cinéma.</p>

<p><b>Fonction ludique (restaurants et bars)</b></p> <p><u>4 tables</u> sur 10 ont émis des idées ou commentaires partagés par une majorité de participants à ces tables</p>	<p>Accorder une attention particulière à la question des bars à proximité des zones résidentielles (tapage nocturne), à surveiller le secteur de la rue De Saint-Vallier Est; trop de bars peuvent nuire à la vie de quartier.</p> <p>Concentrer les bars sur la rue Saint-Joseph, secteur bien localisé pour ce type d'activité; manque de bars et de restaurants qui s'adressent à une clientèle plus jeune.</p> <p>Manque de restaurants de gamme abordable à moyenne; ajout de cafés.</p> <p>Porter une attention à la question de la fermeture de restaurants.</p>
<p><b>Grands événements</b></p> <p><u>2 tables</u> sur 10 ont émis des idées ou commentaires partagés par une majorité de participants à ces tables</p>	<p>Promouvoir des activités à échelle humaine qui attirent les visiteurs; offre distinctive (activités du Carnaval, symposium culturel), tout cela contribuerait à améliorer la réputation du quartier; Pourquoi le quartier a-t-il perdu des activités et événements au cours des dernières années?</p>